

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 29 septembre 2014

Présents :

Franck RAYNAL - Éric MARTIN - Sylvie TRAUTMANN - Guy BENEYTOU - Isabelle DULAURENS - Gilles CAPOT - Patricia GAU - Jérémie LANDREAU - Nathalie MAGNIER - Emmanuel MAGES - Irène MONLUN - François SZTARK - Pascale PAVONE - Naji YAHMDI - Stéphane MARI - Aurélie DI CAMILLO - Benoît GRANGE - Fatiha BOUAKKAOUI - Jean-Pierre BERTHOMIEUX - Gladys THIEBAULT - Pierrick LAGARRIGUE - Jean-François BOLZEC - Jean-Luc BOSC - Laurent DESPLAT - Didier BROUSSARD - Dominique POUSTYNNIKOFF - Laurence MENEZO - Caroline VION - Karine PERES - Benoît RAUTUREAU - Marie-Céline LAFARIE - Maxime MARROT - Stéphanie JUILLARD - Dany DEBAULIEU - Didier SARRAT - Gérard DUBOS - Philippe DESPUJOLS - Jean-Louis HAURIE - Charles ZAITER (jusqu'à DEL2014-304) - Dominique DUMONT - Laure CURVALE - Anne-Marie TOURNEPICHE - Samira EL KHADIR - Betty DESPAGNE

Absents ayant donné procuration :

Zeineb LOUNICI procuration à Patricia GAU

Secrétaire de séance : Benoît RAUTUREAU

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 10 juillet 2014

Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

DEL2014_297 : Exercice 2014 - Répartition n° 4 des crédits de subventions

Le Conseil Municipal procède à la répartition des crédits de subventions conformément au tableau joint en annexe à la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

DEL2014_298 : Taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) - Actualisation du coefficient multiplicateur

Le Conseil Municipal décide de fixer à 8,50 le coefficient multiplicateur actualisé applicable en 2015 aux tarifs de référence de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

DEL2014_299 : École élémentaire Jules Ferry et Pôle technique municipal - avenants n°2 au marché n°11011 et n°1 au marché n°13024 - Cession de contrats

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à conclure les avenants n°2 au marché n°11011 avec AUDOUIN LEFEUVRE Architectes et n°1 au marché n°13024 avec HESSAMFAR VERONS Architectes associés.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

DEL2014_300 : École élémentaire Joliot Curie - Amélioration thermique et mise aux normes de l'accessibilité - avenant n°1 au marché n°13060F

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au marché n°13060F.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

DEL2014_301 : Organisation des transports périscolaires desservant les accueils de loisirs pessacais - Lot n° 1 : desserte accueil loisirs sans hébergement (ALSH hors vacances scolaires) - Attribution du marché

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés comme suit :

lot n° 1 – Desserte Accueil Loisirs Sans Hébergement (ALSH hors vacances scolaires) : attribué au groupement d'entreprises solidaires KEOLIS (mandataire du groupement)/Cars de Bordeaux (KEOLIS Gironde – ZA Issac – BP 88 – 33166 Saint-Médard-en-Jalles et Cars de Bordeaux – 8 rue d'Artagnan – 33000 Bordeaux).

La délibération est adoptée à l'unanimité.

DEL2014_302 : Attribution des véhicules de fonction et de service de la ville

Le Conseil Municipal attribue un véhicule de fonction à Monsieur le Directeur Général des Services.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

DEL2014_303 : Désignations de représentants de la Ville au sein de divers organismes, associations et commissions - Modifications

Le Conseil Municipal :

- approuve la désignation de Madame Stéphanie JUILLARD comme membre de la Commission Municipale permanente « Administration Générale, Ressources et Enseignement Supérieur »,
- approuve la désignation de M. Jérémie LANDREAU comme membre de la Commission Municipale permanente « Cadre de Vie et Développement Économique »,
- approuve la désignation de Madame Stéphanie JUILLARD au sein du conseil d'administration des organismes suivants :
 - Association « Espace social et d'animation Alain Coudert » (suppléante)
 - Lycée d'Enseignement Professionnel Philadelphie de Gerde (suppléante)
 - Lycée d'Enseignement Adapté – EREA Le Corbusier (titulaire)
 - Maison des Associations (titulaire)
 - Comité de Jumelage
- approuve la désignation de Madame Sylvie TRAUTMANN au Conseil d'Administration de l'Association « Envie Gironde »,
- approuve la désignation de M. Jean-François BOLZEC au sein de l'Assemblée Générale, du Conseil d'Administration et du Bureau de l'Association « Mission Locale des Graves ».

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Dany DEBAULIEU, Didier SARRAT, Gérard DUBOS, Philippe DESPUJOLS, Jean-Louis HAURIE, Charles ZAITER, Dominique DUMONT, Laure CURVALE, Anne-Marie TOURNEPICHE, Samira EL KHADIR, Betty DESPAGNE

DEL2014_304 : Modification de l'article 33 du règlement intérieur du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal adopte la modification de l'article 33 du règlement intérieur du Conseil Municipal.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Ne prennent pas part au vote : Dany DEBAULIEU, Didier SARRAT, Gérard DUBOS, Philippe DESPUJOLS, Jean-Louis HAURIE, Dominique DUMONT, Anne-Marie TOURNEPICHE, Samira EL KHADIR, Betty DESPAGNE

DEL2014_305 : Protocole d'accord transactionnel entre la Commune de Pessac et la société Générale de Lierie

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes du protocole d'accord transactionnel entre la Commune de Pessac et la société Générale de Lierie, SARL sise 10, cours de l'Argonne (33000 Bordeaux), ayant pour objet le versement par la commune d'une indemnité de 66 400 € en contrepartie de la libération des locaux situés 112, avenue de Canéjan à Pessac, actuellement occupés par la société Générale de Lierie.
- autorise Monsieur le Maire à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

DEL2014_306 : Comité technique et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail - Composition et paritarisme

Le Conseil Municipal :

- fixe à 6, le nombre de représentants titulaires du personnel au comité technique et en nombre égal le nombre de représentants suppléants.
- fixe à 6, le nombre de représentants titulaires du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et en nombre égal le nombre de représentants suppléants.
- maintient le principe du paritarisme dans ces deux instances en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Dany DEBAULIEU, Didier SARRAT, Gérard DUBOS, Philippe DESPUJOLS, Jean-Louis HAURIE, Dominique DUMONT, Laure CURVALE, Anne-Marie TOURNEPICHE, Samira EL KHADIR, Betty DESPAGNE

DEL2014_307 : 8ème Modification du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté urbaine de Bordeaux - Avis des communes en application de l'article L.5215-20-1 du CGCT et des articles L.123-13-1 et L.123-18 du Code de l'urbanisme

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la 8^{ème} modification du Plan Local d'Urbanisme de la Communauté urbaine de Bordeaux, présentée dans le dossier joint à la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Dany DEBAULIEU, Didier SARRAT, Gérard DUBOS, Philippe DESPUJOLS, Jean-Louis HAURIE, Dominique DUMONT, Laure CURVALE, Anne-Marie TOURNEPICHE, Samira EL KHADIR, Betty DESPAGNE

DEL2014_308 : Capture des animaux classés nuisibles - Convention avec l'Association Départementale des Piégeurs Agréés de la Gironde (ADPAG)

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de la convention avec l'Association Départementale des Piégeurs Agréés de la Gironde (ADPAG),
- autorise Monsieur le Maire à la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

DEL2014_309 : Aménagement du secteur de la Cité des Métiers - Création d'une voie nouvelle par la CUB - Convention de participation financière entre la Ville et la CUB

Le Conseil Municipal

- approuve la convention de financement entre la Ville et la CUB,
- autorise Monsieur le Maire à la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

DEL2014_310 : Quartier Arago - Dénomination de voies nouvelles

Le Conseil Municipal décide de dénommer les voies ainsi que le parking du centre commercial :

- 1 - allée du Basilic
 - 2 - allée de la Cannelle
 - 3 - rue de la Ciboulette
 - 4 - allée du Thym
 - 5 - place du Romarin
 - 6 - rue du Safran
 - 7 - rue de l'Estragon
 - 8 - allée de la Menthe
- esplanade Alcide Bontou

La délibération est adoptée à l'unanimité.

DEL2014_311 : Esplanade face à l'école Aristide Briand - Dénomination

Le Conseil Municipal décide de dénommer cet espace : Esplanade Pierre Auger.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

DEL2014_312 : Lotissement "Les Jardins de la Vigne" - Dénomination d'une voie nouvelle

Le Conseil Municipal décide de dénommer cette voie : allée Jean Ribéreau – Gayon.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

DEL2014_313 : Quartiers Noès et Monteil - Dénomination de passerelles

Le Conseil Municipal décide de dénommer les passerelles sur le Peugue :

- à l'extrémité de la rue René Descartes : Passerelle Des Deux Moulins,
- au niveau de la place Jarnolle : passerelle de l'Orient,
- au niveau de la rue des Lavandières : passerelle des Lavandières,
- au Burck, au niveau du dégrilleur : passerelle des Cressonnières.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

DEL2014_314 : Rond Point des Médailleurs Militaires - Modification de dénomination

Le Conseil Municipal décide de remplacer cette dénomination par la suivante : rond-point de la Médaille Militaire.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Dany DEBAULIEU, Didier SARRAT, Gérard DUBOS, Philippe DESPUJOLS, Jean-Louis HAURIE, Dominique DUMONT, Anne-Marie TOURNEPICHE, Samira EL KHADIR, Betty DESPAGNE

DEL2014_315 : Transports scolaires pour les collèges pessacais et les lycées de Blanquefort / le Vigean - Modification des tarifs 2014/2015

Le Conseil Municipal :

- approuve la modification de la tarification,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout acte s'y rapportant.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

DEL2014_316 : Restauration scolaire des personnels non enseignants de l'Éducation nationale - Tarifs 2014/2015

Le Conseil Municipal fixe à 4 €, le tarif de la restauration pour les personnels non enseignants de l'Éducation nationale.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

DEL2014_317 : Convention avec l'État relative à la mise en oeuvre du Projet Éducatif de Territoire (PEDT)

Le Conseil Municipal :

- approuve la convention relative à la mise en oeuvre du Projet Éducatif Territorial,
- autorise Monsieur le Maire à le signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Dany DEBAULIEU, Didier SARRAT, Gérard DUBOS, Philippe DESPUJOLS, Jean-Louis HAURIE, Dominique DUMONT, Laure CURVALE, Anne-Marie TOURNEPICHE, Samira EL KHADIR, Betty DESPAGNE

DEL2014_318 : Délégation de Service Public du Centre équestre – avenant n°2 au contrat – Prorogation jusqu'au 30 avril 2016

Le Conseil Municipal :

- approuve l'avenant n°2 au contrat de Délégation de Service Public relative à la gestion déléguée du Centre Équestre de Romainville ayant pour objet de proroger la durée du

contrat jusqu'au 30 août 2016 pour des motifs d'intérêt général,
- autorise Monsieur le Maire à le signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Laure CURVALE

DEL2014_319 : Convention de partenariat entre la ville de Pessac et la Communauté Sportive et Gymnique Travailleuse de Pessac (C.S.G.T.P) - avenant de prorogation

Le Conseil Municipal :

- approuve l'avenant n°1 au contrat portant sur la prorogation d'un an de la convention de partenariat entre la Ville de Pessac et la C.S.G.T.P relative au financement des activités de l'association jusqu'au 8 juillet 2015,
- autorise Monsieur le Maire à le signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

DEL2014_320 : Dispositif "École et Cinéma" - Convention triennale 2014/2015/2016

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents visés à l'article 8 de la convention triennale 2014/2016.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

DEL2014_321 : Permanences d'INFODROITS à la Plateforme des Services au Public - Maison du Droit et de la Médiation

Le Conseil Municipal :

- approuve les termes de la convention entre l'Association INFODROITS et la Ville pour l'année 2014,
- autorise Monsieur le Maire à la signer,

La délibération est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 23h00.